





OCTOBRE / DÉCEMBRE 2021





LA CONFIANCE N'EST PLUS AU RENDEZ-VOUS DES ÉPARGNANTS

Au cours du siècle dernier, les épargnants ont abondamment participé aux nombreuses sollicitations de l'Etat, pour souscrire des emprunts et les grands artistes ont accepté de produire des affiches de grande qualité, pour faciliter les placements proposés. Les souscripteurs avaient confiance dans l'Etat et les appels à la solidarité, la générosité et au patriotisme, étaient entendus.

Aujourd'hui, les épargnants se méfient des robots et l'enfer du numérique exacerbé par la tyrannie des mots de passe, expliquent en partie, cette méfiance. Même les grandes institutions financières ont parfois prouvé leur manque de fiabilité à la suite des condamnations récentes de plusieurs d'entre elles.

A qui se fier?

Sous prétexte de protection de l'épargnant, les contrôles et contraintes multiples qui ont été imposés aux distributeurs de produits financiers ont produit le résultat inverse de ce qui était espéré. En effet, on déplore le nombre impressionnant de textes législatifs à la lecture parfois incompréhensible pour un épargnant de base, qui ne sont plus lus ni compris.

D'une manière générale, les épargnants ne comprennent plus les produits financiers qui leur sont proposés car s'ils demandent à leurs conseillers ce que contient la SICAV, le FCP ou l'assurance vie, qu'ils pourraient souscrire pour savoir si ces produits contiennent des actions, des obligations, des devises ou ETF, personne ne peut leur répondre précisément puisque c'est l'actuaire de service, isolé dans une tour à La Défense, qui manipule avec des robots et des algorithmes le choix et l'évolution du portefeuille. Les choix ne sont pas toujours faits en fonction de la valeur des actifs de la société cotée, car leur valeur dépend surtout du nombre d'acheteurs et vendeurs. On comprend mieux pourquoi le placement pierre plait autant aux français.

Ne comprenant plus les produits d'épargne qui leur sont proposés, les épargnants ne peuvent donc pas les aimer. Or, la confiance nécessite de comprendre et d'aimer son produit d'épargne.

La confiance étant le moteur de toute initiative économique, le risque est grand de voir la manne d'environ 500milliards d'euros, dormir dans les comptes courants des épargnants français, non placés et non rémunérés, perdurer encore longtemps. L'inflation va grignoter les capitaux inutilisés et l'économie réelle n'en profitera pas, puis les tensions vont apparaître si l'on veut agir par contrainte.

Comment rétablir la confiance sinon par l'éducation financière, l'explication diffusée par des professionnels désintéressés, la simplification des procédures, toujours avec le même objectif: faire comprendre et aimer ce dont on parle, sur ce sujet qui concerne tout le monde mais qui apparemment, aujourd'hui n'intéresse personne. Vaste chantier!

Gérard Auffray Président Fondateur

AUX LARMES, ÉPARGNANTS

DES MALHEUREUX ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES ONT MARQUÉ LA COLLECTE DE L'EPARGNE.

LE KRACH BOURSIER DE 1873

Les années 1870 voient le début de la libéralisation financière et la mise en place d'instruments spéculatifs. Des nouvelles institutions capables de faire des prêts hypothécaires voient le jour

(ex : le Crédit Lyonnais en 1863 ou la Société Générale en 1864). Des investisseurs s'endettent massivement, pariant sur l'explosion des prix de l'immobilier. La frénésie spéculative s'impose en Europe.

Du côté des Etats Unis, l'émergence de plusieurs compagnies ferroviaires attirent des investisseurs séduits par les promesses de profits auxquelles se sont engagées ces compagnies. De la même façon que pour le secteur de l'immobilier en Europe, le chemin de fer sert de base à une montée de la spéculation. Cependant, la forte concurrence fait diminuer les bénéfices, et les résultats affichés sont loin de ce qui a été promis.

Les compagnies ferroviaires américaines ayant garanti un rendement constant, se voient contraintes d'emprunter massivement pour réaliser leurs promesses. Au même moment en Europe, les loyers cessent de grimper, le marché de l'immobilier est saturé, et les spéculateurs ne peuvent plus rembourser leurs prêts hypothécaires. L'explosion de la bulle spéculative immobilière finit donc d'achever le secteur bancaire.

Face aux défauts en chaîne des emprunteurs, les banques se retrouvent rapidement en manque de liquidité. Les prêts interbancaires deviennent rapidement prohibitifs, empêchant un fonctionnement correct du marché. Le 9 mai 1873, suivant la voie ouverte par la banque de Budapest, plusieurs banques autrichiennes font faillites. C'est le début de la crise boursière qui va toucher toutes les institutions bancaires européennes.

Aux Etats-Unis, la bulle spéculative ferroviaire atteint le secteur bancaire. Les résultats faibles des compagnies de rail ne peuvent plus soutenir les prêts d'investissement. La sonnette d'alarme est tirée lorsque la banque d'affaires Jay Cooke annonce en 1873 qu'elle ne peut plus soutenir l'activité de la Northern Pacific Railway, institution majeure de l'économie ferroviaire américaine. Cette dernière fait donc faillite, entraînant de nombreuses autres compagnies dans sa chute ainsi que les banques prêteuses. Le 20 septembre 1873, Wall Street est contraint de fermer pendant 10 jours pour la première fois depuis sa création. 89 compagnies de chemins de fer américaines sur 364 font faillite.

La crise économique va durer jusqu'au 1896. Plusieurs sociétés font faillite en Allemagne, en Autriche et aux Etats-Unis, entraînant un taux de chômage élevé. Aux Etats-Unis, la crise économique est sans précédent : 5000 faillites dans les derniers mois de 1873, 2 millions de chômeurs à partir de 1877.

La crise de 1873 est en fait la première manifestation d'une crise économique internationale qui s'est manifestée plusieurs fois depuis, dont certaines très récemment.

...ET DANS L'ACTUALITÉ, LES PROBLÈAAES SONT AUSSI RÉCURRENTS

PAIEMENT, LES TROIS GRANDES FRAUDES DE L'ANNÉE 2020

Selon l'Observatoire sur la sécurité des moyens de paiement de la Banque de France, les taux de fraudes sont restés maitrisés, mas les escrocs ont su s'adapter aux transactions de plus en plus dématérialisées. La fraude par chèque a représenté 42% des montants fraudés par moyens de paiement scripturaux, contre 35% pour la carte et 21% par les virements SEPA. Cela s'explique par un moyen de transactions frauduleuses par chèque de 2438 euros en moyenne contre seulement 63 euros pour la carte. En moyenne, pour 100 euros de paiement par chèque, 9 centimes sont fraudés, 2 centimes de plus qu'en 2019.

Les fraudeurs parviennent à convaincre leur victime d'encaisser un chèque pour leur compte puis de leur fournir en espèce un montant équivalent. Ils y parviennent grâce à une sorte de chantage affectif ou proposent à leurs victimes de garder pour elle une partie du montant. Le problème apparait dans les deux semaines lorsque le chèque est refusé par la banque, donc la personne ayant déposé le chèque est contrainte de rembourser à l'établissement et risque en plus de passer pour un complice potentiel.

Sur les paiements par carte, le taux de fraude en ligne est resté stable à 0,174%, et il est encore plus bas sur le sans-contact, 0,013%. Dans les types de fraudes les plus communs, les fraudeurs contactent leurs victimes par un faux conseiller bancaire qui leur fait croire à une situation anormale sur le compte et leur demande des informations ou la validation d'une transaction. Les entreprises ont été aussi touchées avec un rebond de 65% en valeur de la fraude par virement SEPA. L'escroc parvient à déclencher un paiement en se faisant passer pour un dirigeant ou un fournisseur.

Les fraudeurs ont aussi profité du contexte de crise pour solliciter des virements en urgence ou user des circonstances exceptionnelles de la crise pour justifier d'un changement de coordonnés bancaires de la part d'un fournisseur. Restons attentifs.

(Extrait du journal Les Echos, le 07/07/2021)



"Le voilà, le «mur d'argent»", Charles de Boussay, 1926

À la suite d'une crise/panique boursière et des systèmes bancaires...

COUP D'OEIL SUR LE RENDEMENT DE L'EPARGNE

RENDEMENT DES LIVRETS

Livret	Taux	Plafond
-Livret A, Livret Bleu*-	0,50%*	22950
-Livret d'Epargne Populaire	1%*	7700
-Livret Jeune	—1 à 2,75%———	1600
-Plan d'Epargne Logement**	1%	61200
-Livret de Developpement Durable***-	0,50%*	12000
-Compte Epargne Logement****	0,25%*	15300

^{*} Depuis le 01/02/2020

Le taux est aligné à celui du livret A.

RENDEMENT DES ASSURANCES VIE

Performance Annuelle	Fond en Euros	Unité de Compte
Moyenne (FFA)	(€)	(UC)
2017	1,83%	+5,80%
2018	1,80%	-8,10%
2019	1,46%	+13,90%
2020	1,30%	+0.30%

RENDEMENT DES SCPI (ÉVOLUTION DU PRIX DES PARTS / FRANCE SCPI)

2017	2018	2019	2020	2021 (2ème (rimestre)
1+4,43%	1+4,35%	1+4,40%	1+4,18%	1+4,43%

PERFORMANCE DES VALEURS MOBILIÈRES COTÉES EN BOURSE

2017 2018 2019 2020 2021 (01/01 au 17/09) Paris CAC 40 9,61% -11% 26,3% -7,14% +19,30%

(INSEE/BANQUE DE FRANCE/OCDE)

2017	2018	2019	2020	2021*
1+2,40%	1+1,70%	1+1,30%	↓-8,2%	1+6,3%

Inflation, Variation sur un an (Insee/ Août 2021)

1,9%

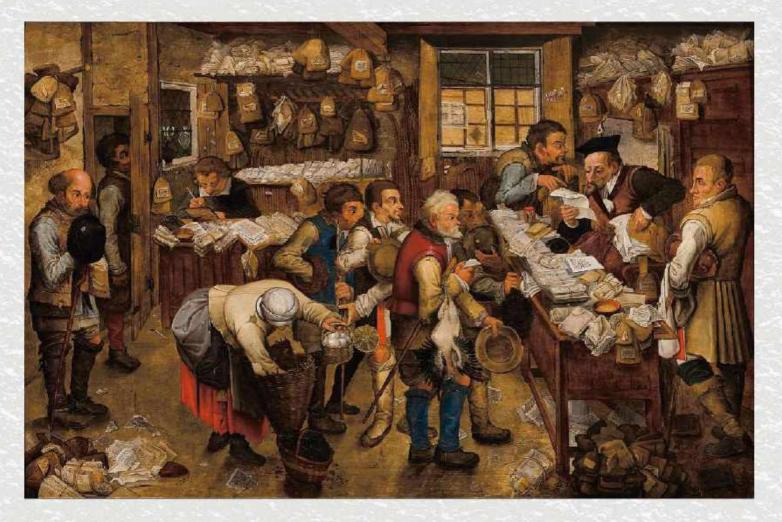
^{*.*} Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu jusqu'à la veille du 12ème anniversaire.

^{*.*.*} Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux.

^{*.*.*.*} Les intérêts sont exonérés d'impôt sur le revenu, mais sont soumis aux prélèvements sociaux.

LA NATURE HUMAINE DANS SES RAPPORTS À LA RICHESSE

S'EST EXPRIMÉE PAR LA PEINTURE DE GRANDS ARTISTES



Pieter Brueghel « le Jeune », USC Fisher Museum of art à Los Angeles Le paiement de la Dîme / le Bureau du Tax Collector(entre 1620 et 1640)

Pieter Brueghel « le Jeune » est pendant longtemps imitateur de l'œuvre de son père, Pieter Brueghel « l'Ancien », pour répondre aux demandes de collectionneurs intéressés par l'œuvre du père. Dix neuf versions ont été réalisées entre 1615 et 1630. La dîme, une contribution financière versée en nature (on peut identifier des œufs, raisins et volailles) ou en espèces, est connue depuis l'Antiquité et mentionnée dans la Bible, est en usage dans le judaïsme et le christianisme.

La disposition du tableau qui englobe les trois personnages de droite, donne l'importance à l'avocat et à son clerc qui, bien que situés sur le même plancher, dominent par leur taille, le groupe de paysans. Les paysans montrent une attitude plutôt humble de respect et soumission.

Il semble cependant que le thème de l'avocat de village soit une autre explication que celui du collecteur d'impôts. L'étude de notaire a été un thème de prédilection du XVIIème siècle, un homme auquel la société a donné un pouvoir sur le sort des travailleurs ignorants les subtilités des

LE SELECTEUR D'EPARGNE

DÉCOUVREZ PARMI LES MOTIVATIONS LES PLUS FRÉQUENTES, CELLES QUI VOUS CONCERNENT EN PRIORITÉ POUR QUE LE SÉLECTEUR D'EPARGNE DÉTECTE LE PRODUIT QUI RÉPOND À VOS SOUHAITS:





COCHEZ 3 CHOIX:

 AVANTAGES FISCAUX: abattement, plan d'épargne, crédit d'impôt, droits de succession exonérés.
2. RENTABILITÉ CONSTANTE ÉLEVÉE (généralement supérieure à 4%)
3. GESTION FACILE
4. PROTECTION du placement contre l'érosion monétaire
5. SECURITÉ , notoriété publique
6. Possibilité de PLUS-VALUE sur le capital
7. Encaissement des REVENUS TRIMESTRIEL ou MENSUEL
8. Possibilité d'accumuler des PETITES SOMMES (inférieures à 1000)
9. LIQUIDITÉ rapide (inférieure à 1 mois)



" NE PLACEZ PAS VOTRE ARGENT, SANS COMPRENDRE AVANT, POUR NE PAS ÊTRE DÉÇU APRÈS... »

La consultation est gratuite sur le site selecteurdepargne.fr

PETITES PHRASES DES GRANDS PENSEURS

« MAIS LE PRINCIPE QUI NOUS POUSSE À ÉPARGNER, C'EST LE DÉSIR D'AMÉLIORER Notre sort ; désir qui en général, à la vérité, est calme et sans passion, mais qui naît avec nous et ne nous quitte qu'au tombeau. »

Adam Smith, Philosophe et économiste écossais

Considéré par plusieurs spécialistes comme le « père de l'économie politique », ses théories poseront les principes du « libéralisme économique » «Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations», 1776



PRODUITS D'ÉPARGNE D'ACTUALITÉ

LA REPRISE TIENT SES PROMESSES?

L'INSEE cible la croissance de la France à un peu plus de 6% pour l'année 2021, bien supérieur à la moyenne de la zone euro, établi à 4,6%. Selon l'INSEE, l'économie française devrait donc trouver son niveau d'avant crise à la fin d'année.

La consommation des ménages est le principal moteur de la croissance. Dans la restauration, la reprise a été immédiate et très dynamique, où les problèmes trouvés ont été plutôt au niveau de l'approvisionnement ainsi que le manque de personnel dans le secteur. L'activité a accéléré en mai et confirmé en juin. Par la suite, selon la Banque de France, la croissance du PIB pour les années 2022 et 2023 s'établirait à 4% et 2% respectivement, en retrouvant le même rythme qu'avant la crise sanitaire.

Avec plus de 320.000 emplois, le taux de chaumage s'établira à 8,2% (son niveau avant-crise) avec une amélioration du pouvoir d'achat autour de +1,8%. Dans une étude récente, l'INSEE signale que 44% des ménages ont mis de l'argent de côté entre mars 2020 et la fin du premier trimestre 2021. Même si d'importantes disparités existent toutefois, tous les indicateurs invitent à l'optimisme.

(Réf. Le Monde 14/06/2021 et Les Echos 03/07/2021)